

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

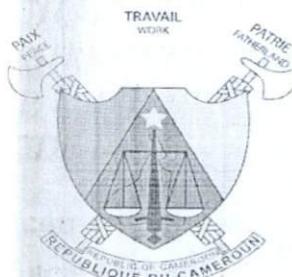
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMISSION DE BIWONG BANE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

BIWONG BANE COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/PU/CIPM/C-B.BANE /2021 DU 12/04/2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET
VÉTÉRINAIRE DE NGOAZIP 1, ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANÉ,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

Financement : B.I.P-MINEPIA 2021

Autorisation : IW04361

Imputation : 55 31 407 01 641810 2220 951

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021, le Maire de la Commune DE BIWONG-BANÉ, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune DE BIWONG-BANÉ, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de NGOAZIP1, Arrondissement de BIWONG-BANÉ, Département de la MVILA, Région du Sud.

2. Consistance des travaux

Le détail des travaux précisé dans le CCTP et le détail estimatif comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires – Études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie et élévations ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- Les menuiseries bois et métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture et vernis ;
- Les revêtements ;
- La plomberie et sanitaires ;
- Les V.R.D.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont constitués en un seul lot défini ainsi : Travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de NGOAZIP I.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions) FCFA.**

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINEPIA de l'exercice 2021.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant **six cent mille (600 000) FCFA.**

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés, pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint au dossier d'Appel d'Offres entraîne le rejet.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la Commune de BIWONG-BANÉ, Tél. : 651 267 916**, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du **Secrétariat du Maire de la Commune de Biwong-Bané**, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale de la Mairie de Biwong-Bané**, d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45.000) FCFA.**

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de BIWONG-BANÉ au plus tard le **10/05/2021** à 15 heures, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : Pièces administratives ;
- Enveloppe B : Offre technique ;

- Enveloppe C : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°005/AONO/PU/CIPM/C-B.BANE /2021 DU 12/04/2021

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET
VÉTÉRINAIRE DE NGOAZIP 1, ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANÉ,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un temps et'aura lieu le 03 /05/ 2021 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de BIWONG-BANÉ, dans la salle de réunion, en présence des soumissionnaires.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation des offres

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité de pièces après 48 heures réglementaires ;
- Pièces falsifiées, ou fausses ;
- Absence de la caution de soumission ;
- absence ou capacité financière inférieure au 2/3 du montant du projet ;
- non-respect de deux critères essentiels.

14.1.2 Offre technique

- Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

- d) Un Conducteur des Travaux et un Chef chantier, Technicien Supérieur de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins trois (03) ans et deux (02) ans d'expérience en construction Bâtiment ;
- e) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un personnel d'encadrement sans preuve de sa mise en disponibilité ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation, comme cocontractant principal, d'un chantier de construction des Bâtiments ;

14.1.3 Offre financière

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :
 - la soumission ;
 - le Bordereau des prix ;
 - le Devis Quantitatif et Estimatif ;
 - le Sous-Détail des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre sur **02 critères** ;
- b) Personnel d'encadrement sur **10 critères** ;
- c) Références de l'entreprise sur **05 critères** ;
- d) Moyens matériels sur **03 critères** ;
- e) Méthodologie sur **04 critères** ;
- f) Capacité financière sur **02 critères**.
- g) Visite de site **02 critères**.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à **Vingt-deux (22) critères essentiels sur vingt-huit (28)**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de BIWONG-BANÉ attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la commune de BIWONG-BANÉ.



Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP pour publication et archivage ;
- DD-MINEPAT ;
- Président CIPM
- Affichage (pour information) ;